

Expert en construction et habitat durables (MS)

RNCP39744 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	230m, 232
Formacode(s)	22211, 12522
Code(s) ROME	F1106, F1201, F1103
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	31/10/2024
Date d'échéance	31/10/2029

Certificateur(s)

ASS ECOLE SPECIA TRAVA PUBLI BATIM INDUS · SIRET : 32500211100012

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARTS ET METIERS (ENSAM) · SIRET : 19753472000010

ESTP - GRANDE ECOLE D'INGENIEURS DE LA CONSTRUCTION · SIRET : 32500211100038

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AMTALENTS	90021084000014	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le secteur du bâtiment représente 43% des consommations énergétiques annuelles françaises et il génère 23% des émissions de gaz à effet de serre (GES) français. Afin de diminuer ces taux, la France réglemente, incite et sensibilise les acteurs du secteur. L'objectif : atteindre un niveau de performance énergétique de référence dans la construction et la rénovation du bâti.

Dans ce contexte, l'expert en construction et habitat durables a pour mission de garantir et de promouvoir les pratiques durables et écologiquement responsables dans le secteur de la construction et de l'habitat. Ce professionnel est essentiel pour la mise en place et le suivi de processus et de normes visant à minimiser l'impact environnemental des projets de construction, tout en assurant leur viabilité économique et leur conformité aux réglementations en vigueur.

Il est également responsable de l'élaboration et de la mise en oeuvre de méthodologies, de techniques et d'outils innovants pour appuyer l'intégration du développement durable dans tous les aspects de la construction. Dans certains domaines tels que la construction à faible impact environnemental, les énergies renouvelables intégrées et les matériaux durables, cet expert peut être amené à valider des solutions qui ont des implications importantes pour la société et l'environnement.

En plus des aspects liés à la durabilité, il peut également superviser des questions touchant à la sécurité du site de construction, à l'efficacité énergétique et à la qualité de l'air intérieur. Selon la structure et le niveau de responsabilité, ce professionnel peut être chargé de diriger une équipe ou un département, de gérer un budget et de coordonner diverses activités liées au projet.

ACTIVITÉS VISÉES

Analyse des objectifs, des moyens, des opportunités d'un projet de construction ou de rénovation de bâtiment durable
Réalisation des diagnostics énergétiques et réglementaires dans le cadre d'un projet de construction ou de rénovation de bâtiment durable
Conception du cahier des charges en réponse à la commande du projet de construction ou de rénovation de bâtiment durable
Intégration des modèles économiques écologiquement résilients dans le montage financier d'un projet de construction ou de rénovation de bâtiment durable
Réalisation du montage financier et juridique d'un projet de construction ou de rénovation de bâtiment durable
Analyse et traitement des écarts entre le montage financier et réalisation du projet de construction ou de rénovation de bâtiment durable
Implantation du bâtiment dans son écosystème
Conception du bâtiment dans une optique de confort, d'accessibilité et de santé
Sélection des filières matériaux résilientes et des professionnels qualifiés
Gestion de l'exploitation du bâtiment existant
Intégration des outils numériques dans l'interconnexion du bâtiment et des infrastructures du territoire
Conduite de chantier d'écoconstruction et de réhabilitation durable
Pilotage de la déconstruction et du traitement de fin de vie du bâtiment (réemploi, réutilisation, recyclage)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser les attendus et les implications de la réglementation sur le projet en exploitant les données et informations sur les évolutions réglementaires environnementales, normatives, technologiques et techniques en France et à l'international afin de vérifier la compatibilité de la commande avec la réglementation en vigueur
Étudier l'adéquation du projet avec l'obtention de certifications et de labels en lien avec la transition écologique en s'appuyant sur les référentiels normatifs afin d'intégrer des financements spécifiques ou des aides publiques dans la programmation du projet
Élaborer la programmation du projet en vue d'une conception intégrée en analysant l'expression du besoin ainsi que l'implantation territoriale du projet afin de formaliser les moyens techniques, financiers, humains et temporels à mettre en œuvre pour l'atteinte des objectifs
Réaliser les diagnostics énergétiques et réglementaires du projet en conformité avec les normes applicables dont celles concernant les PSH (Personne en Situation de Handicap) et à l'aide d'outils et méthodes adaptés au bâtiment afin d'évaluer les performances du bâtiment
Analyser les écarts par rapport aux normes, labels et réglementations en vigueur en comparant les seuils à atteindre aux résultats des diagnostics à l'aide d'une démarche scientifique afin de définir le plan d'actions permettant d'atteindre les objectifs de mise en conformité et ainsi rédiger le rapport de diagnostic
Élaborer des scénarii prospectifs alternatifs en analysant l'impact des différents modes de production d'énergie et de famille de solutions constructives de façon à faire des préconisations répondant aux seuils fixés par les réglementations et intégrant les énergies renouvelables dans le projet
Conduire une étude de faisabilité technique sur les différents scénarii élaborés en mesurant et analysant leurs caractéristiques et leurs impacts techniques et économiques sur le projet pour orienter vers le meilleur scénario possible et donner les outils d'aide à la décision
Présenter les résultats des analyses et études préalablement réalisées en organisant l'animation d'une concertation avec les parties prenantes et en argumentant sur les solutions techniques recommandées pour amener à la décision et favoriser l'adhésion au concept retenu
Rédiger le cahier des charges du projet conformément aux concepts d'écoconstruction garantissant une performance environnementale optimale et en intégrant toutes les justifications amenant aux solutions retenues afin de répondre à la commande formulée par le client
Analyser les opportunités financières en intégrant les modèles d'économie circulaire, d'économie de la fonctionnalité et d'économie collaborative pour valider leur potentiel d'intégration au montage financier
Estimer les coûts de la phase d'usage, en analysant les différents scénarii d'exploitation via des outils numériques de modélisation dans une logique d'économie de la fonctionnalité, pour identifier les scénarii viables pour le projet
Synthétiser l'ensemble des conséquences et opportunités en intégrant les données des analyses préalables pour identifier les arguments permettant de défendre le futur montage financier auprès du client
Déterminer le coût global, en intégrant l'impact économique de chaque étape du cycle de vie du bâtiment, pour valider la pertinence du montage financier
Mobiliser les sources de financements, en identifiant et sollicitant les acteurs et guichets qui distribuent les aides,

pour s'assurer de la disponibilité des fonds

Formaliser le projet du montage financier et juridique dans le respect des règles des marchés publics et privés et en veillant à la conformité réglementaire et juridique du montage, pour s'assurer de la recevabilité du dossier par les parties prenantes

Contractualiser les partenariats entre les acteurs, en formalisant les engagements réciproques à chacune des étapes du projet conformément aux codes des marchés, pour acter le lancement et protéger les parties d'une défaillance d'un des acteurs

Piloter les budgets en mettant en place les outils et indicateurs de suivi, en intégrant et en consolidant les données pour identifier les écarts éventuels entre le montage financier prévisionnel et effectif et ainsi optimiser les dépenses

Corriger les écarts, en mobilisant les moyens humains, matériels, financiers, organisationnels nécessaires, afin de garantir le respect du montage financier

Piloter l'avancement du projet en assurant le reporting via la préparation des revues de projet pour accompagner la prise de décision sur les dépenses et la révision du budget le cas échéant tout au long du projet

Exploiter les politiques d'aménagement du territoire, en intégrant les contraintes et opportunités des espaces publics (VRD, eau, chauffage urbain, éclairage public, énergies et réseaux, accessibilités...), afin de maximiser pour les usagers la qualité d'usage du bâtiment

Piloter l'implantation du bâtiment dans son écosystème, dans une démarche de génie écologique, en analysant le contexte environnemental et naturel du terrain et de ses abords pour préserver la biodiversité et la résilience des écosystèmes et limiter ainsi les impacts

Analyser les leviers visant une réduction de la consommation d'eau, et énergie en intégrant les problématiques de ressources naturelles dans la démarche d'éco-responsabilité et en développant la récupération de l'eau de pluie à des fins domestiques, afin de limiter l'impact environnemental du bâti et de son exploitation

Déterminer les techniques et modes constructifs dans une démarche bio climatique, en intégrant les caractéristiques et particularités du lieu d'implantation, pour améliorer le confort et l'efficacité énergétique du bâtiment

Estimer la consommation d'énergie, la température intérieure, l'humidité relative, la qualité de l'air intérieur en effectuant une simulation thermique dynamique, pour définir les objectifs de confort et de santé du bâtiment

Analyser l'enveloppe du bâtiment en exploitant la simulation thermique, en réalisant les mesures hygrométriques, en réalisant le test d'étanchéité à l'air de l'enveloppe, sur la qualité de l'air (polluants, aéraulique, ventilation...), les qualités thermiques, acoustiques et lumineuses afin de préconiser les mesures correctives permettant d'atteindre les seuils identifiés

Définir les dispositions visant à favoriser l'accessibilité du bâtiment et de ses aménagements, en utilisant les données des modélisations et de diagnostic pour garantir une utilisabilité maximum y compris au public en situation de handicap et se conformer à la réglementation

Réaliser le bilan carbone du bâtiment, en calculant les émissions de scopes 1, 2 et 3, pour intégrer au projet de construction les éventuels correctifs techniques permettant de diminuer l'empreinte carbone du projet d'habitat durable

Choisir les filières matériaux dont les 3R (Réemployé, Recyclé et Réutilisé) en collectant et analysant les données sur les empreintes carbone des matériaux sur tout leur cycle de vie afin de minimiser la consommation de ressources et d'énergie dans le respect des normes ATEX

Sélectionner les professionnels du bâtiment spécialisés dans les techniques de pose des matériaux retenus en s'assurant de leurs compétences et de leur qualification (certifications, labels) afin d'assurer la qualité de mise en œuvre conformément aux DTU (Document Technique Unifié)

Evaluer les impacts environnementaux du bâtiment, en réalisant son ACV (Analyse du Cycle de Vie) à l'aide d'outils spécifiques pour valider le niveau global de performance environnementale du bâtiment

Piloter la phase d'usage, en accompagnant les services de maintenance au respect des préconisations d'exploitation et en définissant les commissionnements, pour assurer aux usagers du bâtiment la disponibilité des fonctionnalités

Analyser les comportements des usagers dans une approche quantitative et qualitative, en utilisant les données recueillies conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) à l'aide des équipements connectés et outils de suivi, pour éviter les dérives d'usage (surconsommation, utilisations inadaptées...)

Anticiper les variations de consommation en assurant le suivi des consommables et des fluides par l'analyse les données recueillies sur l'évolution des usages de façon à optimiser la répartition des approvisionnements tout au long de l'année

Modéliser le projet, en réalisant une maquette numérique du bâtiment (BIM) et les calculs environnementaux associés, pour faciliter les évolutions dans la conception et l'utilisation du bâtiment

Analyser les données d'usage recueillies conformément au RGPD à l'aide d'équipements connectés, pour permettre

une adaptation continue des conditions d'exploitation de l'habitat dit "intelligent"

Développer une modélisation des informations de la ville (CIM), en exploitant les Systèmes d'Information Géographique (SIG) et la modélisation des informations du bâtiment (BIM), afin d'assurer une cohérence entre le bâtiment et les aménagements du territoire (réseaux de raccordement, accessibilité des infrastructures...)

Piloter le plan QSE du chantier en identifiant les aspects environnementaux et risques de santé et sécurité au travail (SST) et en mettant en place les procédures adaptées et conforme à la réglementation afin de garantir la sécurité des employés et artisans et diminuer l'impact environnemental du chantier. Les situations de handicap sont prises en compte

Vérifier dans le cadre du pilotage du plan QSE la bonne mise en œuvre des solutions constructives et des matériaux en collectant les préconisations du fabricant et en mettant en place les procédures décrivant les modalités de leur surveillance afin de garantir l'adéquation du chantier écoresponsable avec le dossier de programmation

Valider l'atteinte des objectifs en matière de réduction de consommation énergétique, d'amélioration du confort et de la salubrité de l'habitat ainsi que de diminution des émissions de gaz à effet de serre en mesurant les écarts avant et après le chantier afin de garantir la qualité de la réhabilitation

Réaliser le diagnostic ressources du bâtiment conformément à la réglementation en analysant la propriété des matériaux et équipements en qualité et en volume afin d'estimer leur potentiel de revalorisation

Piloter la déconstruction en mettant en place les méthodes et techniques de démontage de façon à valoriser les ressources et favoriser leur réemploi

Piloter le réemploi et le recyclage des matériaux et équipements récupérés en les orientant vers les filières adaptées en fonction de leur constitution dans le respect de la réglementation de façon à limiter la mise en décharge

Blocs de compétences

RNCP39744BC01 — Piloter la conception du cahier des charges d'un projet de construction ou de rénovation d'un bâtiment durable

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser les attendus et les implications de la réglementation sur le projet en exploitant les données et informations sur les évolutions réglementaires environnementales, normatives, technologiques et techniques en France et à l'international afin de vérifier la compatibilité de la commande avec la réglementation en vigueur

Étudier l'adéquation du projet avec l'obtention de certifications et de labels en lien avec la transition écologique en s'appuyant sur les référentiels normatifs afin d'intégrer des financements spécifiques ou des aides publiques dans la programmation du projet

Élaborer la programmation du projet en vue d'une conception intégrée en analysant l'expression du besoin ainsi que l'implantation territoriale du projet afin de formaliser les moyens techniques, financiers, humains et temporels à mettre en œuvre pour l'atteinte des objectifs

Réaliser les diagnostics énergétiques et réglementaires du projet en conformité avec les normes applicables dont celles concernant les PSH (Personne en Situation de Handicap) et à l'aide d'outils et méthodes adaptés au bâtiment afin d'évaluer les performances du bâtiment

Analyser les écarts par rapport aux normes, labels et réglementations en vigueur en comparant les seuils à atteindre aux résultats des diagnostics à l'aide d'une démarche scientifique afin de définir le plan d'actions permettant d'atteindre les objectifs de mise en conformité et ainsi rédiger le rapport de diagnostic

Élaborer des scénarii prospectifs alternatifs en analysant l'impact des différents modes de production d'énergie et de famille de solutions constructives de façon à faire des préconisations répondant aux seuils fixés par les réglementations et intégrant les énergies renouvelables dans le projet

Conduire une étude de faisabilité technique sur les différents scénarii élaborés en mesurant et analysant leurs caractéristiques et leurs impacts techniques et économiques sur le projet pour orienter vers le meilleur scénario possible et donner les outils d'aide à la décision

Présenter les résultats des analyses et études préalablement réalisées en organisant l'animation d'une concertation avec les parties prenantes et en argumentant sur les solutions techniques recommandées pour amener à la décision et favoriser l'adhésion au concept retenu

Rédiger le cahier des charges du projet conformément aux concepts d'écoconstruction garantissant une performance environnementale optimale et en intégrant toutes les justifications amenant aux solutions retenues afin de répondre à la commande formulée par le client

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Étude de cas : épreuve individuelle écrite

Mise en situation : épreuve individuelle écrite

RNCP39744BC02 — Piloter le montage financier et la conformité juridique d'un projet de construction ou de rénovation de bâtiment durable

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser les opportunités financières en intégrant les modèles d'économie circulaire, d'économie de la fonctionnalité et d'économie collaborative pour valider leur potentiel d'intégration au montage financier

Estimer les coûts de la phase d'usage, en analysant les différents scénarii d'exploitation via des outils numériques de modélisation dans une logique d'économie de la fonctionnalité, pour identifier les scénarii viables pour le projet

Synthétiser l'ensemble des conséquences et opportunités en intégrant les données des analyses préalables pour identifier les arguments permettant de défendre le futur montage financier auprès du client

Déterminer le coût global, en intégrant l'impact économique de chaque étape du cycle de vie du bâtiment, pour valider la pertinence du montage financier

Mobiliser les sources de financements, en identifiant et sollicitant les acteurs et guichets qui distribuent les aides, pour s'assurer de la disponibilité des fonds

Formaliser le projet du montage financier et juridique dans le respect des règles des marchés publics et privés et en veillant à la conformité réglementaire et juridique du montage, pour s'assurer de la recevabilité du dossier par les parties prenantes

Contractualiser les partenariats entre les acteurs, en formalisant les engagements réciproques à chacune des étapes du projet conformément aux codes des marchés, pour acter le lancement et protéger les parties d'une défaillance d'un des acteurs

Piloter les budgets en mettant en place les outils et indicateurs de suivi, en intégrant et en consolidant les données pour identifier les écarts éventuels entre le montage financier prévisionnel et effectif et ainsi optimiser les dépenses

Corriger les écarts, en mobilisant les moyens humains, matériels, financiers, organisationnels nécessaires, afin de garantir le respect du montage financier

Piloter l'avancement du projet en assurant le reporting via la préparation des revues de projet pour accompagner la prise de décision sur les dépenses et la révision du budget le cas échéant tout au long du projet

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation : épreuve écrite collective et orale individuelle

Étude de cas : épreuve écrite individuelle

RNCP39744BC03 — Concevoir un bâtiment écoresponsable dans une approche globale du cycle de vie

LISTE DE COMPÉTENCES

Exploiter les politiques d'aménagement du territoire, en intégrant les contraintes et opportunités des espaces publics (VRD, eau, chauffage urbain, éclairage public, énergies et réseaux, accessibilités...), afin de maximiser pour les usagers la qualité d'usage du bâtiment

Piloter l'implantation du bâtiment dans son écosystème, dans une démarche de génie écologique, en analysant le contexte environnemental et naturel du terrain et de ses abords pour préserver la biodiversité et la résilience des écosystèmes et limiter ainsi les impacts

Analyser les leviers visant une réduction de la consommation d'eau, et énergie en intégrant les problématiques de ressources naturelles dans la démarche d'éco-responsabilité et en développant la récupération de l'eau de pluie à des fins domestiques, afin de limiter l'impact environnemental du bâti et de son exploitation

Déterminer les techniques et modes constructifs dans une démarche bio climatique, en intégrant les caractéristiques et particularités du lieu d'implantation, pour améliorer le confort et l'efficacité énergétique du bâtiment

Estimer la consommation d'énergie, la température intérieure, l'humidité relative, la qualité de l'air intérieur en effectuant une simulation thermique dynamique, pour définir les objectifs de confort et de santé du bâtiment

Analyser l'enveloppe du bâtiment en exploitant la simulation thermique, en réalisant les mesures hygrométriques, en réalisant le test d'étanchéité à l'air de l'enveloppe, sur la qualité de l'air (polluants, aérodynamique, ventilation...), les qualités thermiques, acoustiques et lumineuses afin de préconiser les mesures correctives permettant d'atteindre les seuils identifiés

Définir les dispositions visant à favoriser l'accessibilité du bâtiment et de ses aménagements, en utilisant les données des modélisations et de diagnostic pour garantir une utilisabilité maximum y compris au public en situation de handicap et se conformer à la réglementation

Réaliser le bilan carbone du bâtiment, en calculant les émissions de scopes 1, 2 et 3, pour intégrer au projet de

construction les éventuels correctifs techniques permettant de diminuer l'empreinte carbone du projet d'habitat durable

Choisir les filières matériaux dont les 3R (Réemployé, Recyclé et Réutilisé) en collectant et analysant les données sur les empreintes carbone des matériaux sur tout leur cycle de vie afin de minimiser la consommation de ressources et d'énergie dans le respect des normes ATEX

Sélectionner les professionnels du bâtiment spécialisés dans les techniques de pose des matériaux retenus en s'assurant de leurs compétences et de leur qualification (certifications, labels) afin d'assurer la qualité de mise en œuvre conformément aux DTU (Document Technique Unifié)

Evaluer les impacts environnementaux du bâtiment, en réalisant son ACV (Analyse du Cycle de Vie) à l'aide d'outils spécifiques[2]

pour valider le niveau global de performance environnementale du bâtiment

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas: épreuve écrite individuelle

Mise en situation : épreuve écrite collective et orale individuelle

RNCP39744BC04 — Piloter l'écoconstruction, l'exploitation et la réhabilitation durable du bâtiment jusqu'à sa déconstruction

LISTE DE COMPÉTENCES

Piloter la phase d'usage, en accompagnant les services de maintenance au respect des préconisations d'exploitation et en définissant les commissionnements, pour assurer aux usagers du bâtiment la disponibilité des fonctionnalités

Analyser les comportements des usagers dans une approche quantitative et qualitative, en utilisant les données recueillies conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) à l'aide des équipements connectés et outils de suivi, pour éviter les dérives d'usage (surconsommation, utilisations inadaptées...)

Anticiper les variations de consommation en assurant le suivi des consommables et des fluides par l'analyse des données recueillies sur l'évolution des usages de façon à optimiser la répartition des approvisionnements tout au long de l'année

Modéliser le projet, en réalisant une maquette numérique du bâtiment (BIM) et les calculs environnementaux associés, pour faciliter les évolutions dans la conception et l'utilisation du bâtiment

Analyser les données d'usage recueillies conformément au RGPD à l'aide d'équipements connectés, pour permettre une adaptation continue des conditions d'exploitation de l'habitat dit "intelligent"

Développer une modélisation des informations de la ville (CIM), en exploitant les Systèmes d'Information Géographique (SIG) et la modélisation des informations du bâtiment (BIM), afin d'assurer une cohérence entre le bâtiment et les aménagements du territoire (réseaux de raccordement, accessibilité des infrastructures...)

Piloter le plan QSE du chantier en identifiant les aspects environnementaux et risques de santé et sécurité au travail (SST) et en mettant en place les procédures adaptées et conforme à la réglementation afin de garantir la sécurité des employés et artisans et diminuer l'impact environnemental du chantier. Les situations de handicap sont prises en compte

Vérifier dans le cadre du pilotage du plan QSE la bonne mise en œuvre des solutions constructives et des matériaux en collectant les préconisations du fabricant et en mettant en place les procédures décrivant les modalités de leur surveillance afin de garantir l'adéquation du chantier écoresponsable avec le dossier de programmation

Valider l'atteinte des objectifs en matière de réduction de consommation énergétique, d'amélioration du confort et de la salubrité de l'habitat ainsi que de diminution des émissions de gaz à effet de serre en mesurant les écarts avant et après le chantier afin de garantir la qualité de la réhabilitation

Réaliser le diagnostic ressources du bâtiment conformément à la réglementation en analysant la propriété des matériaux et équipements en qualité et en volume afin d'estimer leur potentiel de revalorisation

Piloter la déconstruction en mettant en place les méthodes et techniques de démontage de façon à valoriser les ressources et favoriser leur réemploi

Piloter le réemploi et le recyclage des matériaux et équipements récupérés en les orientant vers les filières adaptées en fonction de leur constitution dans le respect de la réglementation de façon à limiter la mise en décharge

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Étude de cas: épreuve écrite individuelle

Mise en situation : épreuve écrite collective et orale individuelle

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises de construction/travaux/sociétés immobilières

Cabinets d'ingénierie R&D/conseil/bureaux d'études/cabinets d'architectes

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ingénieur travaux - Ingénieur d'études : en bâtiment durable / bâtiment à faible impact / bâtiment et environnement / efficacité énergétique du bâtiment / qualité environnementale du bâtiment

Ingénieur environnement

Chef de projet - Chargé d'études - Responsable : bâtiment durable / bâtiment à faible impact / réemploi / recyclage / performance environnementale / de la durabilité dans la construction / d'opérations durables/rénovation énergétique

Consultant en habitat durable / bâtiment durable / ingénierie durable

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Encadrement réglementaire au niveau du secteur d'activité et de l'entreprise

Hormis les normes de certification environnementales type ISO 14001, il existe peu de réglementations d'activité dans le secteur du bâtiment.

Les entreprises ont cependant la possibilité d'obtenir une reconnaissance par l'intermédiaire de Labels leur permettant d'afficher une compétence spécifique assurant un haut niveau de qualité des travaux réalisés :

- Le label RGE (« Reconnu Garant de l'Environnement ») qui est un signe de qualité délivré à une entreprise qui remplit certains critères lors de la réalisation de travaux d'économie d'énergie dans les logements (ingénierie qualifiée, isolation des murs ou de la toiture, installation d'un équipement utilisant une énergie renouvelable, etc.).
- Qualit'ENR, fondée par cinq entités professionnelles nationales (CAPEB, Enerplan, UECF-FFB, UNCP-FFB, SER), Qualit'ENR est depuis début 2006, l'association française pour la qualité d'installation des systèmes à énergie renouvelable. Qualit'ENR intervient pour la promotion de la qualité des prestations des professionnels, et gère des dispositifs de qualité et des règlements afférents aux qualifications : « Qualisol », « QualiPV », « Qualibois », et « QualiPAC »
- La loi contre le gaspillage et pour l'économie circulaire présente quant à elle un volet dédié à la construction visant à créer une responsabilité élargie du producteur (REP) pour la gestion des déchets du bâtiment (déchets de chantier, déchets en fin de vie, ...)

Encadrement réglementaire au niveau de l'individu

Certaines habilitations sont parfois nécessaires à l'expert en construction et habitat durables selon son contexte d'emploi. Ces habilitations qui ne sont pas intégrées à la certification sont le cas échéant obtenues via l'entreprise qui emploie l'expert :

- Bilan Carbone dans le cas où ils doivent réaliser un bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES)
- Diagnostic de performance énergétique (DPE) pour la réhabilitation ou la vente d'un logement
- Quali PV Bat pour l'installation de panneaux solaires sur un bâti
- Quali PV Elec pour l'installation électrique et le raccordement au réseau de panneaux photovoltaïques,

De façon générale, le titulaire de la certification est responsable de la bonne conformité de ses projets, à un ensemble de réglementations et normes en vigueur, tout particulièrement : code de l'Urbanisme, Plan d'Aménagement et de Développement Durable, Code de l'Environnement, Code de la Construction et de l'Habitation, Réglementation incendie, Réglementation thermique dont réglementation thermique « RT 2012 » et réglementation environnementale « RE 2020 », Réglementation acoustique, Réglementation handicap et accessibilité, Code des marchés privés et publics

Encadrement réglementaire transverse à différentes activités : RGPD Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024) Très élevée (5/5)

Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 604 €
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres · tension 5/5 (Très élevée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	19 486
Jugés difficiles à recruter	64 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Règlement des Mastère Spécialisé® de la CGE :

Titre d'ingénieur diplômé conférant le grade de master (formations évaluées par la Commission des titres d'ingénieur, liste publiée au journal officiel) ;

Diplôme d'une école de management, privée ou consulaire, conférant le grade de master (formations évaluées par la CEFDG, liste publiée au bulletin officiel du MESR) ;

Diplôme de 3ème cycle habilité par les autorités universitaires (Diplôme national de master, DEA, DESS, ...) ou diplôme professionnel de niveau 7 ;

Diplôme ou attestation de validation d'un niveau équivalent M1 pour des candidats ayant au moins trois ans d'expérience professionnelle en lien avec la formation visée.

Titre inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) niveau 7 (ancienne nomenclature niveau I) ;

Diplôme étranger relevant du domaine des sciences de l'ingénieur équivalent aux diplômes français exigés ci-dessus.

a) Par dérogation: (30 % maximum de l'effectif de la formation) :

- Diplôme ou attestation de validation d'un niveau équivalent M1 sans expérience professionnelle ou ayant moins de trois ans d'expérience professionnelle en lien avec la formation visée.

- Diplôme de licence(L3) ou grade de Licence ou titre inscrit au RNCP niveau 6 (ancienne nomenclature niveau II) justifiant d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum, en lien avec la formation visée

b) VAPP (40 % maximum de l'effectif de la formation) : après une procédure de Validation des acquis personnels et professionnels (VAPP), les candidatures de personnes, justifiant a minima de 5 années d'expérience professionnelle pour lesquelles les activités exercées ont un lien avéré avec les compétences professionnelles visées par la formation.

Le pourcentage total des dérogations prévues au a) et au b) ci-dessus ne doit pas excéder 40% sauf contexte de recrutement spécifique à justifier.

A ces conditions de candidature s'ajoute un dispositif de sélection des candidats à la certification. Il s'appuie sur les éléments suivants :

- Examen d'un dossier de présentation du candidat
- Entretien devant un jury de sélection composé pour moitié de professionnels visant à évaluer le niveau scientifique du candidat et l'adéquation du projet professionnel du candidat par rapport à l'objet de la certification.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le directeur Général de l'ENSAM ou son représentant

Le directeur Général de l'ESTP ou son représentant

Les 2 responsables pédagogiques respectifs du MS de l'ENSAM et de l'ESTP

Au moins quatre personnalités du monde professionnel (hors formation) proposés à parité par Arts et Métiers ParisTech et l'ESTP. Le président du jury sera désigné parmi ce panel issu du monde professionnel.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Président de jury : Directeur général de l'ENSAM ou de son représentant

Représentants académiques (enseignants et/ou enseignants chercheurs intervenant dans le programme)

2 représentants du métier visé par la certification représentant au moins 25% des membres du jury

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	10 500 €
Selon la branche	7 000 € – 11 072 €
Prise en charge	Branches concernées
10 500 €	Valeur par défaut · 204 branches
11 072 €	CPNE Travail Temporaire, CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC), CPNEFP des commerces de gros
7 000 €	CPNEFP de la branche des entreprises d'architecture, CPNEFP de la métallurgie
11 000 €	CPNEF des Entreprises Sociales pour l'Habitat
10 029 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics
10 000 €	CPNEFP de l'enseignement privé indépendant
9 000 €	CPNEF des organismes publics et coopératifs de l'habitat social

Base légale

Date de décision	31/10/2024
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2029
Date de dernière délivrance possible	31/10/2033

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	41	0	92 %	85 %
2021	28	0	89 %	84 %
2020	17	0	93 %	79 %

Liens avec d'autres certifications

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)
RNCP36710

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Mastère Spécialisé® CHD - Expert en Construction et Habitat Durables | Arts et métiers (artsetmetiers.fr)

Le site Internet de l'ESTP renvoie sur cette même page.

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39744/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	2
Régions couvertes	2
Prix indicatif	14 000 € – 14 075 €
Durée	1220 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 09/2026 à 09/2027

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	5
Parcours menés à terme	3
Taux d'achèvement	60 %
Période	09/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	5
----------------------	---

Montant total engagé	70 075 €
Coût moyen par dossier	14 015 €
Durée moyenne	1096 h
Période	09/2025 – 09/2026
Reste à charge titulaire	76 %
France compétences	24 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.